

## Adresse de la société populaire de Privas (Ardèche), lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794)

---

### Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Privas (Ardèche), lors de la séance du 29 thermidor an II (16 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 134-135;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1987\\_num\\_95\\_1\\_21977\\_t1\\_0134\\_0000\\_8](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21977_t1_0134_0000_8)

---

Fichier pdf généré le 05/11/2020

représentans fidèles, recevez l'hommage de notre reconnaissance, continuez à vous montrer fermes et préparez-vous à combattre César après avoir vaincu Catilina.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*La sté popul. et régénérée d'Agde, à la Conv.; 19 therm. II*] (2)

Guerre à mort aux tyrans, paix aux peuples !  
Citoyens représentans,

Et nous aussi nous avons dévoué à l'exécration des hommes libres ce triumvir nouveau dont l'hypocrisie trompa lâchement pendant 5 ans la confiance des Français. Monstre horrible, ce n'est pas assés de l'échaffaud pour vanger la liberté de tes noirs attentats. Il faut que ton nom augmente la liste des tyrans vils, lâches et cruels dont la mémoire des hommes perpétue à jamais l'opprobre et l'infamie. Tel est, tel sera toujours notre vœu et nous transmettrons à nos enfans l'horreur que tu nous as inspirée.

Et vous, représentans fidelles qui venés de sauver encore une fois la patrie et la liberté, recevés l'hommage de notre reconnaissance. Votre courage a déjoué les complots les plus atroces et les plus dangereux pour la cause que vous defendés, mais que votre fermeté ne se lasse point et qu'elle s'apprette à combattre César après avoir vaincu Catilina. Vous en avés l'expérience : la horde de ces monstres ne fut que trop nombreuse et vous devés craindre de ne pas les avoir tous détruits. Soyés toujours réunis contr'eux et que cette union soit la boussole invariable de tous ceux qui, comme nous, ne veulent que la liberté ou la mort. Courage, salut et fraternité !

LAURENT (*vice-présid.*), CHAUVET (*secrét.*), CLÉMENT (*secrét.*), TAILLEFER fils aîné (*secrét.*), BASTIDE (*secrét.*), Claude AUTIÉ.

## 16

Les citoyens composant le conseil général de la commune d'Agde (3) votent à la Convention nationale des actions de grâces pour avoir frappé les nouveaux tyrans, jurent de ne reconnoître d'autre souverain que le peuple, d'autre maître que la loi et d'autre point de ralliement que la Convention nationale.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[*La municipalité d'Agde, au c<sup>n</sup> présid. de la Conv.; Agde 20 therm. II*] (5)

(1) P.V., XLIII, 247.

(2) C 316, pl. 1267, p. 41. Mentionné par B<sup>in</sup>, 2 fruct.

(3) Hérault.

(4) P.V., XLIII, 247-248.

(5) C 313, pl. 1252, p. 10, 11. Mentionné par B<sup>in</sup>, 2 fruct.

Le conseil général de cette commune a frémi d'indignation en apprenant l'horrible conjuration ourdie par des scélérats qui, n'ayant à la bouche que les mots de justice et de vertu, aspiraient à la tyrannie. Il a délibéré de faire une adresse à la Convention nationale pour la remercier d'avoir sauvé encore une fois la patrie et la liberté par son énergie et son courage, et d'avoir purgé le sol de la République des conjurés qui étaient d'autant plus dangereux qu'ils avaient sçu capter notre confiance.

Nous t'envoyons sous ce pli cette adresse et nous te prions de la mettre sous les yeux du sénat auguste que tu présides, en l'assurant qu'uniquement attachés aux principes, les membres du conseil général de la commune d'Agde se rallieront toujours à la Convention nationale et la deffendront jusqu'à la mort.

Vive le peuple ! Périissent les tyrans et les traîtres !

O. BOUSQUET fils (*off. mun.*), J. LOUVET (*off. mun.*), A. BARRAL (*off. mun.*), M. TANNAT (*off. mun.*), FOURNIÉ aîné (*off. mun.*) et une signature illisible.

[*Le conseil g<sup>al</sup> de la comm. d'Agde, à la Conv.; Agde, 19 therm. II*]

Citoyens représentans,

Couverts d'un masque trompeur, des scélérats, qui n'avaient à la bouche que les mots de justice et de probité, ourdissaient la plus affreuse des conjurations et aspiraient à la tyrannie. Votre courage et votre énergie l'ont déjouée cette conjuration, et encore une fois la patrie est sauvée. Un jour plus tard peut-être elle était ensanglantée par des monstres, d'autant plus dangereux qu'ils avaient sçu capter notre confiance; leur triomphe eût été de courte durée, car il est dans la République assez de Brutus, qui se fussent disputé la gloire de les poignarder; quand à nous, attachés aux principes, et non aux personnes, nous vous félicitons d'avoir fait tomber la tête de ces conspirateurs.

Que l'univers sache enfin que nous ne voulons d'autre souverain que le peuple, d'autre maître que la loy, et que notre point de ralliement sera toujours la Convention nationale. Et vous, représentans du peuple français, continuez à frapper tous les traîtres, anéantissez toutes les factions et montrez-vous dignes du peuple que vous représentez. Par là vous assurerez son bonheur. Par là vous acquerez de nouveaux droits à la reconnaissance de 25 millions d'hommes qui demandent la liberté toute entière ou la mort.

J. DAUBY (*agent nat.*), THEVENEAU aîné (*secrét.-greffier*) et 6 signatures d'off. mun., 11 de notables.

## 17

La société populaire de Privas, département de l'Ardèche, s'étonne que dans un temps où les armées de la République sont victorieuses sur tous les points des frontiè-

res, des hommes aient été assez audacieux et assez scélérats pour tramer la perte de la République; elle félicite la Convention nationale d'avoir précipité les tyrans et conservé aux Français le dépôt précieux de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*La sté popul. de Privas, à la Conv.; Privas, 17 therm. II*] (2)

Paix aux peuples, guerre aux tyrans !  
Représentans de la nation,

Dans le moment où les armées de la République remportent des victoires signalées sur les esclaves des tyrans coalisés, dans le moment où le germe des factions paraissoit éteint, un horrible complot se tramait dans le silence pour dissoudre la Convention nationale, assassiner ses membres et substituer au règne de l'égalité et de la liberté une odieuse dictature, un tyranique triumvirat et ramener en France sous d'autres noms le plus affreux despotisme. Le génie de la liberté a déjoué ces affreux complots. C'est au sein même de la Convention que les mandataires infidèles qui les avaient formés ont été arrêtés et la hache nationale a délivré la patrie de ces nouveaux Catilinas qui dans leurs projets insensés voulaient l'asservir.

Braves gardes nationales parisiennes ! Valeureux canoniers qui, fidèles à la liberté, vous (sic) avés su résister aux séductions perfides de votre indigne commandant et d'une municipalité dont une partie des membres était corrompue, par vous la République a été sauvée et les traîtres ont subi la peine due à leurs forfaits. S. et F., vive la République, vive la Convention ! Les membres composant le bureau : BOUVIÉ (présid.), GARNIER (secrét.), CHOPIN (secrét.).

## 18

La société populaire de Saignes, district de Mauriac, département du Cantal, informe la Convention nationale qu'à la nouvelle de la punition des traîtres les cris de la victoire se sont fait entendre parmi les membres; l'invite à continuer de frapper les traîtres et jure de ne connoître qu'elle pour point de ralliement.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*La sté popul. de Saignes, à la Conv.; s.d.*] (4)

Représentans,

Les cris de la victoire se sont faits entendre parmy nous à l'annonce de l'exécution de l'arrêt

(1) P.V., XLIII, 248.

(2) C 316, pl. 1267, p. 42. Mentionné par B<sup>in</sup>, 2 fruct.

(3) P.V., XLIII, 248.

(4) C 316, pl. 1267, p. 43. Mentionné par B<sup>in</sup>, 2 fruct.; J. Sablier, n° 1503 (orthographié Seine).

de mort contre les sélérats qui avaient conçu le projet criminel de vous dissoudre pour usurper le pouvoir souverain.

Continuez, représentans, à lancer du haut de la Montagne la foudre exterminatrice des ennemis du peuple. Comptez parmi les votes de félicitation que vous doit la France entière pour vos travaux des 9 et 10 thermidor la voix des sans-culottes du canton de Saignes qui renouvellent aujourd'hui entre vos mains le serment qu'ils ont mainte fois prêté de confiance absolue en vos décrets et de dévouement sans bornes pour le maintien de la République une et indivisible.

BARRIER (secrét.), MESSARD (?) (secrét.), et 50 autres signatures.

## 19

La société populaire de Mirepoix (1) applaudit à l'énergie que la Convention nationale a déployée contre l'atroc Maximilien Robespierre et complices, proteste de son dévouement aux principes éternels de la liberté et de l'égalité.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[*La sté régénérée des sans-culottes de Mirepoix, à la Conv.; Mirepoix, 21 therm. II*] (3)

Citoyens représentans,

Grâces vous soient rendues d'avoir fait tomber sous le glaive de la loi la tête de l'atroc Maximilien Robespierre et celles de ses principaux complices. Les monstres ! Ils vouloient égorger la Convention nationale, démembrer la France, y faire rentrer les émigrés et nous rendre à l'esclavage. Mais tout ennemi de la patrie a beau faire, tous ses complots se briseront toujours contre votre majorité qui est un exemple de la perfection humaine, comme l'a fort bien dit le traître Couthon en prononçant sans s'en douter son arrêt de mort.

Continués à parcourir d'un pas révolutionnaire votre glorieuse carrière et ne quittés votre poste qu'après avoir posé le gouvernement républicain sur des bases inébranlables. Notre confiance, notre amour et notre respect vous sont acquis à jamais. S. et F. !

CLAUZEL (présid.), MARQUIÉ (secrét.), ALIBERT (secrét.).

(1) Ariège.

(2) P.V., XLIII, 248.

(3) C 316, pl. 1267, p. 44. J. Sablier, n° 1503; Ann. patr., n° DXCIV. Mentionné par B<sup>in</sup>, 2 fruct.